



## NOTE 2021/02

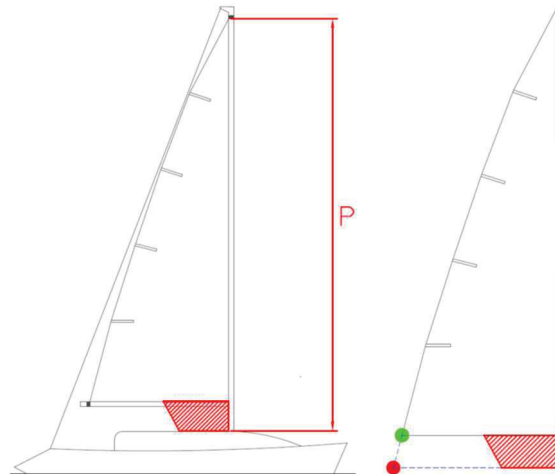
### Règle IRC 21.2.2. Facteur de Gréement – Tissu additionnel établi sous la bôme

(Exemples : Lazy Sweeper, Deck Sweeper, Watersail, Mainsail Skirt)

**Question :** En IRC, est-il autorisé de courir avec une pièce additionnelle de tissu sous la bôme ?

**Réponse :** Oui, pourvu que cela soit déclaré sur le certificat IRC en cours de validité du bateau et que le Facteur de Gréement (RF) de ce bateau soit ajusté selon la méthode et le raisonnement ci-dessous décrits :

1. L'IRC considère que ce tissu additionnel est une **voile** telle que définie par la REV G.1.1 : un élément d'équipement utilisé pour propulser le **bateau**.
2. Si cette voile est utilisée en course sans qu'elle ait été déclarée sur le certificat IRC en cours de validité du bateau, ce certificat est invalide selon la Règle IRC 8.9.
3. Le tissu additionnel est considéré comme une caractéristique qui augmente l'efficacité sous voile et qui n'est pas déjà prise en compte dans les données utiles au calcul de la jauge. En conséquence, le Facteur de Gréement (RF) peut augmenter selon la Règle IRC 21.2.2. Pour établir l'augmentation du Facteur de Gréement (RF), la surface utile de la grand-voile sera établie comme suit :
  - 3.1 Un P' intermédiaire sera mesuré conformément à la définition IRC de P, mais le point inférieur sera le point le plus bas sur le tissu supplémentaire lorsqu'il est gréé (ce point remplaçant le haut de la bôme ou le **point d'amure de la grand-voile**).
  - 3.2 Des largeurs intermédiaires de grand-voile, MUW', MTW' et MHW' seront mesurées selon la méthode normale, mais à partir de l'intersection du prolongement de la chute de la grand-voile et de la projection horizontale de la limite basse du tissu additionnel. En conséquence, les points de mesure de la grand-voile seront abaissés (points à mi-chute, aux  $\frac{3}{4}$  et aux  $\frac{7}{8}$ èmes de chute).
  - 3.3 Le point rouge ci-contre illustre l'intersection du prolongement de la chute de la grand-voile et de la projection horizontale de la limite basse du tissu additionnel. Le point vert illustre le point d'écoute de la grand-voile lorsqu'aucun tissu additionnel n'est présent sous la bôme.
  - 3.4 Enfin, le Facteur de Gréement (RF) sera ajusté pour refléter la surface additionnelle de voile. Les mesures réelles de la grand-voile continueront d'être affichées sur le certificat IRC.



L'Autorité de Rating IRC  
25 octobre 2021